

## Fortement alcoolisé et en grand excès de vitesse

Le compte est bon



Fortement alcoolisé et en grand excès de vitesse

C'est la BMO d'Auch qui a eu le privilège d'arrêter ce jeune homme de 35 ans qui circulait seul à bord de son fourgon, mais avec une alcoolémie de 0.85 mg/l d'air expiré ce qui relève du délit.

Il était 19 h 10 sur la RN 124, commune d'Aubiet, quand les militaires ont intercepté le fourgon Jumper qui roulait à 150 km/heure sur une section limitée à 110 km/h (contravention de 4ème classe).

Ce contrevenant, gérant de société domicilié dans le Gers, sera prochainement convoqué par la justice. Sur le champ, son permis de conduire a été retenu en attendant l'arrêté de suspension et son véhicule immobilisé.

Une troisième infraction a été retenue à son encontre pour permis de conduire non prorogé depuis le 20.01.2019 (contravention de 4ème classe également).